



SAINT-CYR-L'ÉCOLE<sup>7</sup>  
(YVELINES)

## ARRETE DU MAIRE N° 2023/03/113

Service État civil  
BD

**OBJET** : Délégation des fonctions d'officier d'état civil à Monsieur Joseph SAMAMA, conseiller municipal.

Le Maire de Saint-Cyr-l'École,

Vu l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'en raison de l'empêchement de Madame le Maire, de l'ensemble des adjoints au Maire et de l'indisponibilité de la majorité des conseillers municipaux, il y a lieu de déléguer les fonctions d'officier d'état civil à un conseiller municipal pour procéder au mariage devant être célébré le 25 mars 2023 à 15h.

Considérant que Monsieur Joseph SAMAMA, conseiller municipal est disponible pour procéder à ce mariage.

### ARRETE

**Article 1** : Monsieur Joseph SAMAMA, conseiller municipal de la commune de Saint-Cyr-l'École est délégué pour exercer, sous la surveillance et la responsabilité du Maire, en ses lieu et place, les fonctions d'officier d'état civil de ladite commune pour procéder au mariage devant être célébré le 25 mars 2023 à 15h.

**Article 2** : Une expédition du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet des Yvelines, à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Versailles, remise à Monsieur Joseph SAMAMA, conseiller municipal, et annexée au registre de l'état civil de la commune de Saint-Cyr-l'École.

Fait à Saint-Cyr-l'École, le 24 MARS 2023

Certifié exécutoire  
par publication en ligne le : 24 MARS 2023  
et  
par transmission  
en Préfecture des Yvelines le : 24 MARS 2023

**Sonia BRAU**  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-Président de Versailles Grand Parc



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Délégation des fonctions d'officier d'état civil à Monsieur Joseph SAMAMA, conseiller municipal.

---

**Date de transmission de l'acte :** 24/03/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 24/03/2023

---

**Numéro de l'acte :** 2023-03-113 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 078-217805456-20230324-2023-03-113-AR

---

**Date de décision :** 24/03/2023

**Acte transmis par :** Jean Paul BOIRE

---

**Nature de l'acte :** Actes réglementaires

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.4. Delegation de fonctions